Réf. Farde e-Assemblées : 2559430

N° OJ : 7

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/12/2023

**Objet :** Tourisme.- Asbl "Bel Victoire".- Subsides.- Montant total : 50.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;
Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Bel Victoire";

Vu les crédits prévus aux articles 76201/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 50.000,00 EUR à l'attention de l'asbl "Bel Victoire" pour le "FCKNYE Festival", réparti comme suit :
- 35.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2023;
- 15.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire 2023.

Annexes :